

CONTRACT ADDENDUM**Change Management Training Services****Tender file no. NG251****January 20, 2014****ADDENDA AU CONTRAT****Services de formation en gestion du
changement****Dossier de soumission no. NG251****Le 20 janvier 2014****ADDENDUM No. 1**

The following shall be read in conjunction with and shall form an integral part of the Tender / Proposal and Contract Documents:

CLARIFICATION

Tender close is February 4, 2014. Page 1 of 3 of the *Request for Proposal* (French version only) is amended accordingly.

ADDENDA no. 1

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la proposition/appel d'offres et des documents relatifs au contrat :

CLARIFICATION

La date de clôture de l'offre est le 4 février 2014. La page 1 de 3, de la version française seulement, de la *Demande de proposition* est modifiée en conséquence.



Nicole Galipeau
Senior Contract Officer | Agent principal aux contrats
Procurement Services | Services de l'approvisionnement

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

Page 1 of/de 3

NCC FILE NO. **NG251**
NO DE DOSSIER DE LA CCN:

<p>ADDRESS ENQUIRIES TO: ADRESSER LES DEMANDES DE RESNSEIGNEMENTS À:</p> <p>Nicole Galipeau TEL - TÉL: 613-239-5678 poste 5191 Email / Courriel: nicole.galipeau@ncc-ccn.ca</p>	<p>INVITATION DATE/DATE DE L'APPEL D'OFFRES:</p> <p>Le 14 janvier 2014</p>
<p>RETURN ORIGINAL Submit proposal on this form and return it to: RETOURNER L'ORIGINALE Veuillez soumissionner en vous servant du présent formulaire et le retourner au:</p>	<p>BID CLOSING/CLÔTURE DE L'OFFRE:</p> <p>le 14 4 février 2014 à 15 h, heure d'Ottawa</p> <p>Commission de la capitale nationale Nicole Galipeau, Agent principal aux contrats Services de l'approvisionnement 40, rue Elgin / 3ième étage Ottawa, Ontario K1P 1C7</p>

Services de formation en matière de gestion du changement

1. Présenter une proposition en quatre (4) copies pour la Commission de la capitale nationale (ci-après appelé la "Commission" ou la "CCN") selon le mandat ci-joint.
2. Toute demande de renseignements sur cette demande de proposition doit être présentée par écrit à l'agent principal des contrats, Nicole Galipeau soit par téléphone au 613-239-5678 poste 5191, par télécopieur au 613-239-5007 ou par courriel électronique à nicole.galipeau@ncc-ccn.ca, et ce le plus tôt possible pendant la durée de l'invitation. Toutes les demandes de renseignements devraient être reçues au moins sept (7) jours calendrier avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux Entrepreneurs, l'agent principal des contrats examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de la demande de proposition doivent être adressées **UNIQUEMENT** à l'agent principal des contrats dont le nom figure ci-dessus. À défaut de respecter cette condition, l'Entrepreneur peut (pour cette seule raison) voir sa soumission rejetée.
3. La proposition devrait inclure toute information pertinente décrite dans les Termes de référence et plus particulièrement décrite dans la section 5.
4. Une (1) copie de la proposition financière doit être soumise comme indiqué dans le Cadre de référence, séparément dans une enveloppe scellée et non avec les autres documents faisant partie de la proposition
5. L'adjudication du marché pour ce service se basera sur l'évaluation de proposition selon les critères établis à la section 6 du Cadre de référence.
6. La Commission de la capitale nationale est une société d'État fédérale assujettie à la taxe fédérale sur les produits et services (TPS), à la Taxe de vente harmonisée de l'Ontario (TVHO) ainsi qu'à la taxe de vente du Québec (TVQ). L'entrepreneur choisi devra inscrire de façon claire sur chaque demande de paiement le montant exact de la TPS, TVHO et de la taxe provinciale dépendant où les services ou les biens sont livrés et